

INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LE TOURISME : CONFÉRER UNE CRÉDIBILITÉ AUX PROGRAMMES DE CERTIFICATION

CONSEIL D'INTENDANCE DU TOURISME DURABLE

QU'EST-CE-QUE LE STSC ?

Le Sustainable Tourism Stewardship Council (STSC) ou Conseil d'intendance du tourisme durable a été créé par une coalition d'associations du tourisme, d'organisations de la société civile à but non lucratif (ONG) et d'agences gouvernementales en réponse aux défis posés par le nombre croissant de programmes de certification de l'écotourisme et du tourisme durable. Le STSC est un groupe d'encadrement qui entend définir des critères communs minimaux pour la certification de programmes durables et accréditer ceux qui les satisfont.

Cette initiative est pilotée par un comité directeur temporaire de 17 membres représentant des groupes de parties prenantes clés et les principales régions du monde. Le comité directeur définitif sera élu en 2009. Un comité scientifique et technique, chargé de conseiller le comité directeur, a été créé, réunissant des représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et de Rainforest Alliance, organisation internationale de protection de la biodiversité en charge de l'animation administrative et technique depuis 2001.

À QUOI SERT LE STSC ?

En pleine expansion, le secteur du tourisme possède un réel potentiel pour promouvoir la conservation de l'environnement et le bien-être des communautés locales, à la seule condition que les entreprises du tourisme adhèrent aux concepts et aux pratiques de durabilité. Les entreprises du tourisme, y compris les hôtels, les gîtes et les voyageurs, peuvent prouver leur engagement envers la durabilité en satisfaisant les valeurs de référence de pratiques sociales et environnementales créées par des programmes de certification nationaux et internationaux. Ces organismes tiers impartiaux remettent un « label » faisant autorité aux entreprises qui respectent les normes préservant la biodiversité et soutenant le bien-être des travailleurs et des communautés. On compte actuellement plus de 50 programmes de certification dans le monde qui ont défini des normes nationales et internationales

pour encourager le tourisme durable et l'écotourisme, et de nouveaux programmes sont créés chaque année.

Mais comment savoir si ces programmes sont crédibles ou non ? Comment les entreprises du tourisme peuvent-elles savoir quel ensemble de normes aura légitimité ? Quels programmes apportent la preuve qu'ils font la différence – que les entreprises du tourisme certifiées ont des impacts concrets sur les travailleurs, les communautés et l'environnement, et que ces entreprises tirent un avantage de leur certification ?

Comment les touristes peuvent-ils être sûrs que les programmes contrôlent, certifient et assurent un suivi continu des entreprises afin de garantir leur sérieux en matière de responsabilité sociale et environnementale ? C'est précisément pour répondre à ces défis mondiaux que le STSC a été mis en place.

QU'ATTEND-ON DU STSC ?

- Qu'il définisse une première série d'exigences mondiales générales pour les programmes de certification du tourisme durable homologués par le STSC, en s'inspirant des critères mondiaux de tourisme durable actuellement élaborés par une initiative coordonnée par la Fondation des Nations Unies, le PNUE, l'OMT, Rainforest Alliance et l'UICN.
- Qu'il évalue les normes et les pratiques préconisées par les programmes de tourisme durable, présents ou futurs, qui souhaitent obtenir l'homologation du STSC.
- Qu'il délivre un label STSC pour une certification du tourisme durable qui satisfasse les exigences d'homologation.
- Qu'il promeuve les programmes de certification du tourisme qui ont obtenu l'homologation et présente les entreprises nationales et internationales qui satisfont les exigences du STSC.
- Qu'il protège le label STSC de tout usage abusif par des programmes de certification non homologués par le STSC.



- Qu'il évalue de manière continue les impacts sociaux et environnementaux des programmes de certification du tourisme durable homologués par le STSC, et si nécessaire, qu'il modifie les exigences d'homologation du STSC afin de s'assurer que les effets souhaités sont obtenus.
- Qu'il garantisse un engagement multipartite transparent dans l'élaboration des critères d'homologation du STSC, selon les principes du code de bonnes pratiques de l'ISEAL (International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance).
- Qu'il fournisse des conseils sur l'établissement et le développement de nouveaux programmes de certification du tourisme durable et de l'écotourisme dans le monde et dans les pays où ils sont inexistantes.
- Qu'il plaide au niveau national et international en faveur du soutien politique et financier requis par les programmes de certification du tourisme durable et de l'écotourisme.

COMMENT FONCTIONNE LE STSC ?

Après son lancement officiel en 2009, le STSC sera animé par un comité international élu représentant tous les groupes de parties prenantes du secteur du tourisme, à savoir les opérateurs du tourisme, les organisations environnementales et sociales, les groupes de consommateurs et les agences gouvernementales. Le travail du comité (qui prendra les décisions finales concernant l'accréditation des programmes de certification) sera soutenu par des comités scientifiques et consultatifs indépendants (sans droit de vote) composés d'instituts universitaires et de recherche, d'associations et d'organisations internationales (telles que l'OMT, le PNUE, etc.).

Le plan d'activités qui a été défini pour le lancement du STSC propose que ses activités soient dans un premier temps coordonnées par l'intermédiaire de réseaux de certification régionaux, tels que le Sustainable Tourism Certification Network of the Americas (STCNA) qui représente plus de 90 organisations en Amérique Latine et aux Caraïbes, ainsi que d'autres programmes affiliés.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES POUR LA MISE EN PLACE DU STSC ?

Le STSC veillera à la gouvernance du tourisme durable à l'échelon mondial en collaboration avec cinq groupes principaux de parties prenantes :

Autorités gouvernementales et locales et organismes de gestion des destinations :

Le STSC peut aider ces entités à améliorer l'image d'une destination en termes de qualité et de critères environnementaux. Il peut également les aider à suivre les programmes de certification locaux ou nationaux.

Voyageurs et autres consommateurs de tourisme durable et d'écotourisme :

Le STSC va fournir une nouvelle identification crédible des hôtels, gîtes et voyageurs dont les pratiques durables pourront être considérées fiables par les touristes.

Groupes de conservation et de développement des communautés :

Le STSC fera en sorte que les programmes de certification du tourisme durable homologués répondent aux normes les plus exigeantes en matière de protection de l'environnement et de défense des droits et conditions de vie des communautés.

Programmes de certification du tourisme durable et de l'écotourisme

Le STSC apportera légitimité et crédibilité à tous les programmes de certification du tourisme durable qui satisfont ses exigences et, grâce à son label, les distinguera des autres programmes dont les normes et les pratiques de certification sont moins exigeantes.

Le STSC proposera également une normalisation mondiale des principes, critères et procédures des revendications de durabilité dans le tourisme et l'écotourisme, facilitant les comparaisons et les partenariats inter-programmes de certification.

L'industrie du tourisme :

Le STSC fournira un accès plus vigoureux et plus fiable aux circuits de distribution nationaux et internationaux pour le tourisme durable recherché par une part du marché en perpétuelle expansion.

Le STSC proposera également une validation tierce internationale de l'ensemble des programmes de certification du tourisme durable nationaux et internationaux, publics et privés avec lesquels les voyageurs pourront souhaiter s'engager.

COMMENT PARTICIPER ?

Le STSC souhaite établir des partenariats avec les cinq principaux groupes de parties prenantes de l'initiative. Ces partenariats aideront au développement du cadre du STSC et prendront part aux activités proposées.

Si vous souhaitez participer à l'initiative du STSC, merci d'envoyer un e-mail à : sustainabletourism@ra.org

